

Aux présidentes et présidents d'organisations alumni,
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

Berne, le 20 décembre 2024

Lettre de session 4-24 & nouvelles du comité HES SUISSE

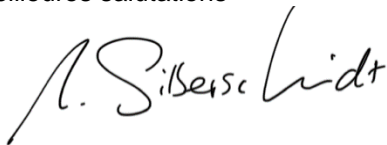
Chères-ers présidentes et présidents,
Mesdames, Messieurs,

L'un des grands sujets de la session d'hiver était le budget fédéral 2025. Outre les dépenses d'armement et la coopération internationale, les fonds pour la formation, la recherche et l'innovation ont été au menu des discussions. Lors des premières délibérations, le Conseil national avait légèrement augmenté les dépenses dans le domaine de la formation par rapport à la version du Conseil fédéral. Ainsi les contributions de base aux hautes écoles spécialisées ont progressé de près de 6 millions pour atteindre 592 millions de francs. En revanche, il y a moins de moyens pour les bourses allouées aux étudiant-e-s étrangers en Suisse ainsi que pour les activités de mobilité internationale et les activités de coopération dans le domaine de la formation. Le Conseil des Etats a voulu s'en tenir au budget formation proposé par le Conseil fédéral. Finalement, le Conseil national a obtenu gain de cause, ce qui est une excellente nouvelle du point de vue financier pour 2025.

Toutefois, les finances continueront à susciter des débats début 2025. En effet, en septembre, le Conseil fédéral avait présenté les points centraux du paquet d'allègement des finances fédérales. Le Conseil fédéral veut équilibrer le budget fédéral et donc alléger le budget de plusieurs milliards de francs à partir de 2027. La liste des mesures comprend entre autres « l'abandon des contributions liées à des projets pour les hautes écoles cantonales » ou encore « le renforcement du financement des hautes écoles cantonales par les utilisateurs ». Si ces mesures étaient mises en œuvre, il faudrait s'attendre à des répercussions considérables sur les hautes écoles spécialisées. La procédure de consultation devrait démarrer en janvier. HES SUISSE est en contact direct avec les parties prenantes et s'engagera contre les coupes dans les hautes écoles spécialisées.

La deuxième page de cette lettre contient un résumé des actualités du comité HES SUISSE.

Meilleures salutations



Andri Silberschmidt
Président HES SUISSE, Conseiller national
[linkedin](#) | [instagram](#) | [twitter](#)
HES SUISSE: [linkedin](#) | [instagram](#)

Plus d'informations sur www.hessuisse.ch

Nouvelles du comité HES SUISSE

Le Comité s'organise au sein de différents ressorts et groupes de travail dont voici les dernières informations :

Politique de formation

(voir www.fhschweiz.ch/formation-politique - pour suivre l'évolution de nos dossiers)

Ces derniers mois, HES SUISSE a pris position dans le cadre de trois consultations :

- [Professional Bachelor](#) – La formation professionnelle supérieure doit être globalement renforcée. Toutes les parties en conviennent. Ce qui n'est pas clair, c'est la manière d'atteindre cet objectif. La Confédération a proposé des mesures. HES SUISSE soutient ces efforts, mais dans sa prise de position, elle continue de s'opposer à l'introduction des compléments de titre « Professional Bachelor » ou « Professional Master ».
- Les études de bachelor intégrées à la pratique ([PiBS](#)) constituent une filière de bachelor HES qui dure quatre ans dans les matières MINT et qui permet notamment aux titulaires d'une maturité gymnasiale d'entreprendre des études en HES sans disposer au préalable d'une expérience professionnelle d'une année. Les étudiant-e-s acquièrent leur expérience pratique pendant leurs études dans le cadre de parties pratiques intégrées (40 % du cursus) en entreprise. Dans sa prise de position, HES SUISSE soutient l'introduction durable de la filière PiBS.
- [Ordonnance d'admission HES](#) – La modification prévue de l'ordonnance doit permettre de préciser davantage les conditions d'admission dans le domaine d'études de la santé. Il s'agit de la dispense du test d'aptitude pour les candidat-e-s déjà titulaires d'un diplôme de formation dans le domaine de la santé et de la procédure de sélection pour l'attribution des places d'études. Cette modification permet de supprimer les obstacles artificiels additionnels auxquels sont confrontées les personnes issues de la formation professionnelle. Voilà pourquoi HES SUISSE soutient, dans sa prise de position, les modifications de l'ordonnance prévues.

Développement de l'association et réseau

Au sein du comité, deux groupes de travail se sont réunis pour un workshop fin octobre pour échanger sur :

- Options d'action pour HES SUISSE. L'objectif était de trouver les moyens d'accroître l'utilité aux organisations affiliées et leurs membres, ou d'augmenter leur visibilité. Ainsi à l'avenir les prestations de services doivent être présentées de manière concises et marquantes, tout comme le travail politique. Les événements doivent servir à la création d'un réseau fort.
- L'échange entre le monde de l'économie et du travail. Conjointement avec le secrétariat général, plusieurs membres du comité ont contacté une sélection d'entreprises. L'initiative et l'échange ont été très appréciés et le développement d'options de collaboration plus étroites à l'avenir sera poursuivi l'année prochaine.

Finances

Voici une mise à jour relative aux finances :

- En septembre, les projections de HES SUISSE pour 2024 prévoyaient des chiffres rouges, en raison surtout de la baisse des recettes publicitaires. Or, elles se sont améliorées depuis. Nous avons conclu plusieurs nouveaux partenariats, notamment avec Microsoft dans le cadre de son initiative pour les compétences à utiliser l'intelligence artificielle. La publication numérique e-specials, encore jeune, est bien accueillie elle aussi.
- Fin 2024, les services de gestion de longue date pour une organisation nationale prendront fin en raison de l'accent mis sur nos alumni et sur la formation. Cela implique des changements aux niveaux des finances et du personnel.